

## COMMUNIQUÉ CFTC DGFIP

### PERSPECTIVES DE CARRIÈRES

Le 6 juillet 2021 Amélie de MONTCHALIN, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, a présidé la conférence sur les perspectives salariales dans la fonction publique.

A cette occasion la ministre a annoncé trois priorités. L'une d'elle vise à redonner des perspectives de carrière.

Pour la ministre, la montée en compétences est le vrai moteur de la progression salariale.

Amélie de MONTCHALIN souhaite réaffirmer le contrat social fondateur de la fonction publique qui garantit à tous les fonctionnaires des perspectives d'évolution.

**En complément des plans de requalification engagés depuis 2017, plus de 10 000 agents de l'État de catégorie B et C bénéficieront en 2022 d'une promotion de grade, en particulier dans les filières les plus féminisées.**

Les agents promus après un concours verront leur rémunération intégralement maintenue pendant toute la durée de leur préparation et de leur scolarité.

**Enfin, une prime annuelle de 500 euros sera versée aux maîtres d'apprentissage qui participent à la transmission des compétences.**

La conférence sur les perspectives salariales de la fonction publique, lancée par Amélie de MONTCHALIN avec les organisations syndicales et les employeurs publics, a pour objectif d'établir un diagnostic sur les

rémunérations et les carrières dans la fonction publique et de proposer des pistes d'évolution.

Ses conclusions sont attendues en mars 2022.

**Dans le cadre de cette conférence la CFTC veillera à ce que tous les dispositifs favorisant la valorisation des carrières soient retenus. Les annonces de la ministres devront être respectées et déclinées à la DGFIP et plus particulièrement au sein des services centraux.**

**La CFTC est toujours à vos côtés.**

**N'hésitez pas à contacter vos correspondants.**

**<https://www.cftc-dgfip.fr/en-regions/>**